

Akto met l'accent sur l'alternance pour soutenir le marché du travail

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / MARINA BOISDUR

15 octobre 2024



Akto, le financeur de la formation des salariés du secteur des services, a réuni ses partenaires sociaux en Guadeloupe pour dresser le bilan de ses actions en matière d'emploi et de formation. Ce déplacement s'inscrit dans un contexte démographique complexe où la baisse de la population en âge de travailler et les départs des jeunes vers l'Hexagone génèrent de fortes tensions sur le marché du travail.

Lors de cette rencontre du 1er octobre, Laurent Barthelemy, président d'Akto, a souligné l'importance de « *ce déplacement en Guadeloupe [qui] permet de faire le bilan de notre action et de notre impact auprès des entreprises et des actifs du territoire, mais aussi d'échanger avec les partenaires sociaux pour que notre action s'inscrive dans leurs priorités* ». Le Conseil d'orientation paritaire (COP) de Guadeloupe, mis en place en

2021, détermine les besoins en formation, qualification et recrutement dans des secteurs clés comme l'hôtellerie, la restauration, ou encore le travail temporaire.

Un territoire sous tension

Les chiffres sont clairs : la Guadeloupe connaît une baisse continue de sa population active (-0,7 % par an en moyenne), accompagnée par une fuite des jeunes travailleurs vers des horizons plus attractifs. Ce phénomène aggrave les tensions sur des métiers en forte demande. Des secteurs essentiels comme le BTP, la logistique ou la restauration peinent à recruter, faute de main-d'œuvre qualifiée.

Yolande Berthelot, présidente du COP (CFDT), dit son inquiétude : « *Le vieillissement de la population et la diminution de la natalité sont des défis majeurs pour le marché du travail local. Si nous ne trouvons pas de solutions durables, des pans entiers de notre économie pourraient en souffrir* ».

Akto avance ses chiffres. En 2023, le financement de la formation de 2 145 salariés et la signature de 588 contrats d'apprentissage. Une volonté de renforcer les compétences locales, mais des chiffres minces au regard des besoins des entreprises.

Quelles solutions ?

Face à des problématiques de recrutement de plus en plus complexes, Akto multiplie les partenariats pour améliorer l'accès à la formation. En collaboration avec des acteurs comme Ladom (déplacement vers l'Hexagone) et l'ANLCI (lutte contre l'illettrisme), l'organisme travaille sur l'alternance, la montée en compétences, mais aussi la maîtrise des savoirs

de base (lecture, écriture, numérique), un enjeu crucial dans un territoire où un tiers des jeunes de 16 à 25 ans rencontre des difficultés dans ces domaines.

Pour Philippe Roquelaure, vice-président du COP (Medef), « *il est impératif de renforcer le tutorat et la transmission des savoirs au sein des entreprises, en particulier dans les secteurs où la main-d'œuvre qualifiée se fait rare* ». Une problématique d'autant plus complexe que les petites entreprises, majoritaires dans l'archipel, manquent souvent de services des ressources humaines et encore moins de personnes dédiées à la formation. La mobilisation de la prestation conseil RH n'est pas la prestation la plus déployée chez Akto qui n'est intervenu qu'auprès de 4 entreprises.

Au 31 août 2024, 541 entreprises locales ont été visitées et 383 plans de développement des compétences ont été accompagnés. Des dispositifs comme le diagnostic Flash ont permis d'identifier les besoins urgents de 142 entreprises. Mais les enjeux restent de taille, notamment dans un contexte de transformation numérique et de mutations des métiers.

« *Nous avons un devoir de solidarité envers les territoires ultramarins. Notre mission est de garantir à chaque salarié un accès équitable à la formation et à l'emploi, peu importe où il se trouve* », affirme Daniel Poitier, représentant du Conseil d'administration d'Akto.

Pour améliorer la formation et « garantir l'accès à un emploi durable », le financeur qui compte quinze collaborateurs locaux répartis en trois pôles (relations entreprises et alternances avec 8 membres, expertises et projets, ainsi que la gestion administrative) a choisi de mettre l'accent en 2024-2025 sur le développement de l'alternance et la formation des demandeurs d'emploi.



Laurent Barthelemy (3e en partant de la droite), président du financeur de formation Akto a échangé avec les partenaires sociaux lors du conseil d'orientation paritaire du 1er octobre. Yolande Berthelot (CFDT) et Philippe Roquelaure (Medef Guadeloupe) ont participé aux discussions sur les enjeux de l'emploi et de la formation dans les secteurs des services.
Photo : Akto